

# **PALATINE OR BLEU**

# **OPCVM**

Relevant de la directive 2009/65/CE

**Rapport Annuel 2015** 





# **PALATINE OR BLEU**

#### **OPCVM**

# RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2009/65/CE ACTIONS INTERNATIONALES

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION** 

31/12/2015

#### - I - CARACTERISTIQUES

► OPCVM d'OPC : jusqu'à 10% de l'actif net

#### ▶ Objectifs de gestion et stratégie d'investissement :

L'OPCVM recherche une performance orientée majoritairement sur les sociétés exerçant directement ou indirectement leur activité au service de l'eau. L'OPCVM est à tout moment exposé de 60% à 100% de son actif au risque actions, sans contrainte de capitalisation boursière et de répartition par pays, accessoirement des pays «émergents». Il est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est investi à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés de l'Union Européenne éligibles dont 35% maximum dans des sociétés du secteur des infrastructures ou des travaux publics. Il pourra investir jusqu'à 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique.

La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notation. Le fonds peut investir jusqu'à 10% de l'actif en parts ou actions d'OPC.

L'indice MSCI World dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori.

La stratégie d'investissement repose sur la sélection des titres, centrée sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille, et ne vise pas une réplication de l'indice. L'OPCVM est géré de façon active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable. Il pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres.

Le processus d'investissement prend simultanément en compte les 3 critères ESG (environnementaux, sociaux et gouvernance).

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

#### ► Profil de risque :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de l'OPCVM, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

<u>Risque de perte en capital</u>: L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

<u>Risque actions</u>: Le FCP peut être totalement ou au minimum à 60%, exposé aux marchés actions et plus particulièrement aux sociétés dont l'activité est liée à l'eau. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du FCP pourra baisser. Le FCP peut être exposé aux petites capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

<u>Risque discrétionnaire</u>: Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

<u>Risque de change</u>: Le FCP peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

<u>Risque de crédit</u>: Le FCP peut à tout moment être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des actions peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

<u>Risque lié aux pays émergents</u>: L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels le FCP peut être exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

<u>Risque de contrepartie</u>: L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

#### - II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Bilan 2015 positif pour les places européennes avec l'EuroStoxx50 qui progresse de 3,85% alors le Stoxx50 est en hausse de 3,21%.

Après une année 2014 en demi-teinte (-0,54%), la Bourse de Paris a renoué avec son ascension commencée fin 2011. L'indice CAC 40 grimpe de 8,53 %.

Le DAX allemand a progressé de 9,5% l'an passé et le MIB italien a gagné 12,7%. Mais le SP 500 américain a reculé de 0,7% en 2015, en baisse pour la première fois depuis 2008, et le Footsie de Londres a perdu 4,9%, pénalisé par les secteurs de l'énergie et des mines.

Sur le front économique, l'année 2015 a été marquée par d'une part la première hausse de taux depuis 2006 de la Réserve fédérale américaine et d'autre part la mise en œuvre d'un programme d'assouplissement quantitatif par la BCE.

En 2015, soutenue par une demande intérieure soutenue, l'économie américaine a maintenu la dynamique amorcée un an plus tôt. De fait, les États-Unis devraient enregistrer une croissance du PIB de 2,5 % en 2015 contre 2,4 % en 2014.

Au début de l'été 2015, la crainte d'un atterrissage brutal de l'économie chinoise a fait vaciller les marchés actions non seulement en Chine, mais aussi dans les grandes places financières.

Cette volatilité s'est trouvée encore augmentée par le changement de régime de change, la Chine étant effectivement passé d'un système de parité fixe à un système de flottement administré en août.

Palatine Or Bleu est un fonds thématique sur l'eau.

La thématique de l'eau reste porteuse et attractive sur le long terme.

En effet, face à un essor démographique sans précédent, la question de l'approvisionnement en eau devient préoccupante, notamment dans les pays émergents. Mais si la demande augmente, l'offre stagne. D'où la nécessité d'investir dans des infrastructures adaptées.

Par ailleurs, les enjeux sont multiples : enjeu économique, social, sanitaire, environnemental

De par la forte croissance de l'urbanisation dans le monde, les besoins en assainissement sont également colossaux.

Dans les pays développés, les besoins de renouvellement sont également importants.

Par exemple à New York, les canalisations d'eau et d'égouts sont si sujettes aux fuites car âgées qu'elles présentent un danger d'où un besoin évident d'investir et de renouveler le parc existant.

Pour rappel, nous investissons sur la thématique de l'eau via cinq thèmes : les valeurs de distribution et d'approvisionnement, les valeurs « industrielles » liées à l'infrastructure et au génie civil, les valeurs « chimiques » liées au traitement de l'eau, les valeurs hydroélectriques, les eaux en bouteilles.

Les principaux titres que nous avons privilégiés sur cette thématique de l'eau sont :

United Utilities (GB) un des leaders dans la distribution d'eau potable au UK,

Imerys (FRA) et Linde (ALL) dans le traitement d'eau,

Veolia et Suez Environnement, les deux leaders mondiaux de la distribution, l'assainissement et le traitement de l'eau dans le monde.

Nestlé (CH) pour l'eau en bouteilles.

Enel Green Power (ITA) dans l'hydroélectricité.

Nous avons sur la période conservé notre allocation en valeurs de services aux collectivités comme Suez Environnement et Véolia au dessus de 5% pour chacune de ces valeurs.

Veolia a bien performé au cours de la période 2015 : +48,19%.

PALATINE OR BLEU: RAPPORT ANNUEL DE GESTION 31/12/2015

Nous avons vendu des valeurs liées à la génération électrique comme EdF ou Engie. Ces valeurs ont souffert de la chute du prix de l'électricité liée entre autres à la chute du prix du pétrole.

En raison du ralentissement en Chine, nous avons sorti quelques valeurs industrielles comme Schneider, Danaher ou Geberit

Palatine Or Bleu est par ailleurs un fonds ISR.

L'environnement économique fait apparaître un certain nombre de défis environnementaux et sociaux pour lesquels l'approche ESG (basée sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) apporte une réponse efficace en incitant les entreprises à améliorer leurs pratiques socialement responsables.

Nous sommes convaincue que cette démarche extra-financière apporte une dimension complémentaire, permet d'enrichir l'analyse financière classique et donc de dégager de la performance.

Nous avons donc appliqué un filtre ESG à Palatine Or Bleu en utilisant les études de la société VIGEO (leader Européen de la notation extra-financière avec lequel nous avons passé un accord afin d'accéder à sa base de données d'environ 600 valeurs européennes, à ses analyses « valeurs » ainsi qu'à ses alertes).

Palatine Or Bleu est ainsi labélisé par la société Novethic.

La sélection de Novethic repose sur 4 critères propres aux fonds, à l'origine de ces investissements :

- 1er critère : analyse ESG (Environnementale, Sociale et de Gouvernance) au moins 90% du portefeuille.
- 2ème critère : transparence du processus.
- 3ème critère : reporting extra financier.
- 4ème critère : communication régulière sur la composition des portefeuilles.

La performance du fonds Palatine Or Bleu sur l'année est de +8,95% pour la part A, +8,05% pour la part C, +8,92% pour la part LE CEDRE contre +10,42% pour son indicateur de référence (le MSCI World € dividendes nets réinvestis).

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

#### III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2015, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

#### - IV - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

#### - Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenu, et ce :

- Systématiquement, pour les sociétés composant l'indice SBF 120 ; la société de gestion suivra alors les recommandations formulées par l'AFG ;
- Systématiquement, à partir d'un seuil de détention consolidée de 15 millions d'euros pour les autres sociétés françaises ;

• Ponctuellement ou sur évènement en dehors des cas ci-dessus, sile gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires.

La société 'exclut aucune possibilité de choix de vote et la politique de vote est sauf exception la suivante :

- Résolutions qui ne paraissent pas contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires :
   Les pouvoirs sont confiés au Président de la société.
- Résolutions tendant à affaiblir le rôle de l'actionnaire minoritaire ou allant contre son intérêt : Vote contre.
- Résultats inférieurs à ce que la société a fait espérer :
   Abstention ou vote contre.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet <a href="www.palatine-am.com">www.palatine-am.com</a> rubrique « Réglementation ».

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08

#### - Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

#### - Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification - Confidentialité

- Qualité de l'exécution - Organisation de réunions avec les émetteurs

Qualité des analyses
 Qualité du back – office
 Qualité du conseil
 Traitement des litiges

- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2015 est disponible sur le site <a href="www.palatine-am.com">www.palatine-am.com</a> rubrique Réglementation.

#### Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

Le FCP Palatine Or Bleu a obtenu le label ISR 2015 par la société Novethic le 25/09/2015.

Palatine Asset Management, société de gestion du FCP, adhère au code de transparence AFG-FIR. Ce code et le processus de gestion ISR sont consultables sur le site internet de Palatine AM à la page http://www.palatine-am.com/isr/moteurs-et-objectifs/.

#### Risque global du FCP:

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

#### Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2015, le FCP est demeuré investi en permanence à 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

#### - V - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2015 : - OPCVM = 2,92 % de l'actif net

#### - VI - INFORMATIONS PARTICULIERES

#### - CHANGEMENTS INTERVENUS:

Changement de dépositaire : depuis le 3 juillet 2015, CACEIS BANK FRANCE assure la fonction de dépositaire, à la place de la Banque Palatine qui a cessé cette activité.

#### - CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

PAUL GROSJEAN
JEAN-PHILIPPE MAUGARD
BERTRAND DE MONTS



50, AVENUE DE WAGRAM 75017 PARIS TEL :+33 (0)1.40.67.97.88

SITE INTERNET: WWW.CADFK.COM

# Fonds Commun de Placement PALATINE OR BLEU

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015** 

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercíce clos le 31 Décembre 2015

Aux Porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Société de gestion de votre Fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement Palatine Or Bleu, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion de votre Fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels ; s'agissant d'un OPC, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

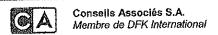
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

#### II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPC et exposés dans les "Règles et méthodes comptables" de l'Annexe, nous nous sommes notamment assurés de la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour la valorisation des instruments financiers en portefeuille. De plus, nous avons contrôlé l'existence desdits instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



#### III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la lol.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Fonds établi par sa Société de gestion, et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 10 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes

**CONSEILS ASSOCIES S.A.** 

Bertrand de MONTS

# PALATINE OR BLEU

**COMPTES ANNUELS** 

31/12/2015

### BILAN ACTIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	16 302 485,16	33 598 003,18
Actions et valeurs assimilées	15 818 286,66	33 275 562,88
Négociées sur un marché réglementé ou assimité	15 818 286,66	33 275 562,88
Non négociées sur un marche réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglemente ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimité	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoclés sur un marché règlementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0.00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	484 198,50	322 440,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	484 198,50	322 440,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de thrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	00,0
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	00,0	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	20 661,02	44 265,32
Opérations de change à terme de devises	00,0	0,00
Autres	20 661,02	44 265,32
Comptes financiers	256 105,93	141 534,36
Liquidités	256 105,93	141 534,36
Total de l'actif	16 579 252,11	33 783 802,86

### BILAN PASSIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres		
Capital	12 756 574,92	30 091 717,24
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	3 648 267,16	3 192 027,66
Résultat de l'exercice (a, b)	152 435,14	370 989,15
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	16 557 277,21	33 654 734,05
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Deltes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de fitres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	21 974,90	129 068,81
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	21 974,90	129 068,81
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	16 579 262,11	33 783 802,86

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation (b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

#### HORS-BILAN AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		THE PROPERTY OF THE PROPERTY O
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	638 258,32	918 387,91
Produits sur obligations et valeurs assimitées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	638 258,32	918 387,91
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	00,0
Charges sur Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	126,87	30,77
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	126,87	30,77
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	638 131,45	918 357,14
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	378 941,04	530 527,79
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	259 190,41	387 829,35
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-106 755,27	-16 840,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	152 435,14	370 989,15

#### **ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

#### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encalssés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes «différences d'estimation».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci- dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### 1. Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

# 2. Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

# 3. Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### 4. Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini cl-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

PALATINE OR BLEU: COMPTES ANNUELS 31/12/2015

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

#### 5. OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### 6. Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique «créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### 7. Instruments financiers à terme :

#### 7.1 Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### 7.2 Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

#### 7.2.1 Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### 7.2.2 Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### B- Frais de gestion :

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de :

1,50 % TTC, Part C1 1.00 % TTC, Part C2 2,30 % TTC, Part C3 1,50 % TTC, Part C4

#### C- Affectation du résultat

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, majorés du produit des sommes momentanément disponibles. Les frais de gestion et les charges sur opérations financières s'imputent sur ces produits. Les plus ou moins-values latentes ou réalisées et les commissions de souscription et de rachat ne constituent pas des produits.

Les sommes distribuables sont égales au résultat net de l'exercice augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Conformément aux dispositions énoncées dans le prospectus complet, l'OPCVM capitalisera intégralement les sommes distribuables.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts C
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

# 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Actif net en début d'exercice	33 654 734,05	36 826 280,56
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 921 333,32	969 821,71
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-23 924 679,26	-7 495 901,89
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 752 530,39	3 697 312,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-786 939,69	-4 825,76
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	00,0	0,00
Frais de transactions	-216 781,43	-241 158,35
Différences de change	559 575,07	554 010,42
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 661 685,65	-1 038 634,24
Différence d'estimation exercice N	2 962 245,74	4 623 931,39
Différence d'estimation exercice N-1	-4 623 931,39	-5 662 565,63
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	259 190,41	387 829,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	16 557 277,21	33 654 734,05

## 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

# 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

# 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,90	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 105,93	1,55
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			Ì	I				
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,90	00,0	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

# 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 moìs - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	256 105,93	1,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif		-								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan		ŀ				Ì				
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

PALATINE OR BLEU; COMPTES ANNUELS 31/12/2015

# 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	GBP		USD	· · · · · · · · ·	CHF	-	Autres devis	es
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 287 195,57	13,81	1 293 042,89	7,81	514 185,21	3,11	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimitées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,90	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	20 247,81	0,12	413,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aulres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2015
Créances	
Coupons et dividendes en espèces	20 661,02
Total des créances	20 661,02
Dettes	
Frais de gestion	21 974,90
Total des dettes	21 974,90

PALATINE OR BLEU: COMPTES ANNUELS 31/12/2015

#### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
PALATINE OR BLEU FCP		
Parts souscrites durant l'exercice	59 403,620	1 353 726,48
Parts rachetées durant l'exercice	-1 002 388,730	-23 620 714,24
Solde net des souscriptions/rachats	-942 985,110	-22 266 987,76
PALATINE OR BLEU C		
Parts souscrites durant l'exercice	580,621	1 501 808,53
Parts rachetées durant l'exercice	-120,350	-303 965,02
Solde net des souscriptions/rachats	460,271	1 197 843,51
PALATINE OR BLEU LE CEDRE		
Parts souscrites durant l'exercice	572,295	65 798,31
Parts rachetées durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	572,295	65 798,31

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
PALATINE OR BLEU FCP	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PALATINE OR BLEU C	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PALATINE OR BLEU LE CEDRE	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

### 3.7.FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
PALATINE OR BLEU FCP	**************************************
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	350 447,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frals de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

#### 3.7.FRAIS DE GESTION

	31/12/2016
PALATINE OR BLEU C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	27 748,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
PALATINE OR BLEU LE CEDRE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	745,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

#### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

## 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

## 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépots de garantie

		31/12/2015
1	Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
	Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

# 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2016
Actions	***************************************		0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			484 198,50
	FR0010611335	PALATINE MOMA B FCP	484 198,50
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

# Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0.00	00,0
Résultet	152 435,14	370 989,15
Total	152 435,14	370 989,15

	31/12/2015	31/12/2014
PALATINE OR BLEU FCP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	148 892,67	370 066,49
Total	148 892,67	370 066,49

	31/12/2015	31/12/2014
PALATINE OR BLEU C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 735,05	905,91
Total	2 735,05	905,91
	1	•••

	31/12/2015	31/12/2014
PALATINE OR BLEU LE CEDRE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	807,42	16,75
Total	807,42	16,75
		,

# Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 648 267,15	3 192 027,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 648 267,15	3 192 027,66

	31/12/2015	31/12/2014
PALATINE OR BLEU FCP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 303 565,76	3 166 565,94
Total	3 303 565,76	3 166 565,94

ı	31/12/2015	31/12/2014	
PALATINE OR BLEU C			
Affectation			
Distribution	0,00	00,0	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	00,0	
Capitalisation	326 788,15	25 447,37	
Total	326 788,15	25 447,37	

	31/12/2015	31/12/2014	
PALATINE OR BLEU LE CEDRE			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	17 913,24	14,35	
Total	17 913,24	14,35	

#### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net Global en EUR	39 974 691,50	39 229 279,98	36 826 280,66	33 654 734,05	16 557 277,21
PALATINE OR BLEU FCP					
Actif net en EUR	32 618 454,28	34 558 594,12	36 621 932,97	33 372 691,74	14 998 924,47
Nombre de titres	2 217 765,000	2 130 381,580	1 935 782,150	1 605 459,420	662 474,310
Valeur liquidative unitaire en EUR	14,70	16,22	18,91	20,78	22,64
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,38	1,97	4,98
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,24	0,31	0,21	0,23	0,22
PALATINE OR BLEU B					
Actif net en EUR	6 435 151,77	4 571 134,30	114 374,02	0,00	0,00
Nombre de titres	73,100	46,844	1,000	0,000	0,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	88 032,17	97 582,06	114 374,02	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes en EUR	0,00	0,00	2 346,65	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1 934,13	2 371,11	1 840,43	0,00	0,00
PALATINE OR BLEU C		1	:		:
Actif net en EUR	921 085,45	99 551,56	89 973,57	266 947,90	1 477 023,74
Nombre de titres	531,763	52,529	41,035	111,695	571,966
Valeur lîquidative unitaire en EUR	1 732,13	1 895,17	2 192,60	2 389,97	2 582,36
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes en EUR	0,00	00,0	44,94	227,82	571,34
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	13,73	22,44	9,06	8,11	4,78
PALATINE OR BLEU LE CEDRE		A THE PROPERTY OF THE PROPERTY			100
Actif net en EUR	0,00	0,00	0,00	15 094,41	81 329,00
Nombre de titres	000,0	0,000	0,000	145,000	717,295
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	104,09	113,38
Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	0,09	24,97
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,11	1,12

### 3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BASF SE	EUR	7 000	495 040,00	2,99
LINDE AG	EUR	8 000	1 071 200,00	6,47
MVV ENERGIE AG	EUR	30 362	652 934,81	3,94
TOTAL ALLEMAGNE			2 219 174,81	13,40
ETATS UNIS AMERIQUE				
AQUA AMERICA	USD	17 500	480 069,96	2,90
DANAHER CORP	USD	4 750	406 130,90	2,45
PERKINELMER INC	USD	8 250	406 842,03	2,46
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			1 293 042,89	7,81
FRANCE		-		
AIR LIQUIDE	EUR	5 755	596 505,75	3,60
BIOMERIEUX	<b>EUR</b>	7 130	783 587,00	4,73
BOUYGUES	EUR	22 000	803 990,00	4,86
BUREAU VERITAS	EUR	34 000	625 260,00	3,78
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	10 000	398 500,00	2,41
DANONE	EUR	12 000	747 360,00	4,51
IMERYS EX IMETAL	EUR	10 700	689 294,00	4,16
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY	EUR	83 017	1 432 873,42	8,66
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	54 874	1 199 820,01	7,25
VINCI (EX SGE)	EUR	11 700	691 938,00	4,18
TOTAL FRANCE			7 969 128,18	48,14
ITALIE				
ACEA	EUR	46 000	653 200,00	3,95
ENEL GREEN POWER SPA	EUR	370 000	696 710,00	4,20
TOTAL ITALIE			1 349 910,00	8,15
PAYS-BAS				
ARCADIS	EUR	10 000	185 650,00	1,12
TOTAL PAYS-BAS			185 650,00	1,12
ROYAUME UNI				
SCOTTISH & SOUTHERN ENERGY PLC	GBP	39 000	808 520,45	4,88
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	116 500	1 478 675,12	8,93
TOTAL ROYAUME UNI			2 287 195,57	13,81

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	7 500	514 185,21	3,11
TOTAL SUISSE			514 185,21	3,11
TOTAL Actions & val, ass, ng. sur marchés règl, ou ass.			15 818 286,66	95,54
TOTAL Actions et valeurs assimilées		A. De la constant de	15 818 286,66	95,54
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays FRANCE			transference mena-energy	
PALATINE MOMA B FCP	EUR	15	484 198,50	2,92
TOTAL FRANCE			484 198,50	2,92
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			484 198,50	2,92
TOTAL Organismes de placement collectif			484 198,50	2,92
Créances			20 661,02	0,12
Dettes			-21 974,90	-0,13
Comptes financiers			256 105,93	1,55
Actif net			16 557 277,21	100,00

PALATINE OR BLEU FCP	EUR	662 474,310	22,64	
PALATINE OR BLEU C	EUR	571,966	2 582,36	
PALATINE OR BLEU LE CEDRE	EUR	717,295	113,38	